

Questions orales

Ces chiffres sont tout à fait justes. Je signale au député qu'il n'y a pas eu de décision d'acheter des sous-marins britanniques. La France est toujours dans la course.

M. Blackburn (Brant): Mon parti a de plus en plus de mal à obtenir des réponses précises à une question très sérieuse. Les deux ministres sont absents encore aujourd'hui.

LE COÛT PRÉVU PAR LE GOUVERNEMENT

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, le ministre de la Défense nationale a déclaré que le coût total, infrastructure comprise, va s'établir à environ 7,5 milliards pour la durée du marché, qui va être d'environ 15 ans. Mais le rédacteur en chef de *Jane's Fighting Ships*, qui est une des grandes autorités mondiales, dit que ce sera au moins 11 milliards, et d'autres spécialistes parlent même de 16 milliards.

Quand le gouvernement du Canada va-t-il dire à la population canadienne le montant estimatif à la date d'aujourd'hui!

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Le ministre de la Défense a . . .

M. Blackburn (Brant): Non, il n'a pas . . .

M. Andre: Le prix des sous-marins nucléaires est environ 1,6 fois plus élevé que celui des sous-marins conventionnels; celui des services de soutien, environ 1,8 fois plus élevé. En contrepartie, nous obtenons un sous-marin plusieurs fois plus efficace pour ce qui est de permettre au Canada de s'acquitter de ses engagements militaires.

Les faits sont là. Si le député ne veut pas les accepter, tant pis pour lui, ce n'est pas la faute du gouvernement.

* * *

[Français]

LES ORGANISMES BÉNÉVOLES

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT S'IL EST DISPOSÉ À DEMANDER À LA CCN DE REVENIR SUR SA DÉCISION RELATIVE À LA MAISON D'AMITIÉ

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adressait au ministre des Travaux publics mais, étant donné son absence, je la poserai au premier ministre.

Selon un rapport rendu public la semaine dernière, une femme sur huit serait victime de violence psychologique, économique, sexuelle ou verbale. Or, à une époque où le gouvernement devrait agir plutôt que de sévir, il force une maison d'amitié—une maison d'amitié dans ma circonscription—à fermer ses portes en lui assénant une augmentation de loyer de plus de 3 000 \$ par mois. Le ministre ou le premier ministre en son absence peut-il répondre à la question?

Est-il prêt à demander à la Commission de la Capitale nationale, propriétaire de l'édifice, de s'engager à revenir sur sa décision, à enjoindre à cette Commission de continuer à subventionner l'oeuvre de la Maison d'amitié et, comme par le passé, jusqu'à ce que l'on ait une politique nationale pour les femmes violentées, de continuer non seulement à financer mais à mettre de l'avant une politique nationale de concert avec ses

homologues provinciaux afin d'en venir à une solution au sujet de ce problème tellement difficile?

M. Claude Lanthier (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, le cas de la résidence de l'amitié est très bien connu du ministre des Travaux publics. Durant 10 ans, elle a été louée pour 1 \$ par année dans le but d'encourager cette bonne oeuvre. Cependant, récemment, la Commission de la Capitale nationale a jugé qu'il n'était pas de son ressort de financer ce genre d'activité directement et a imploré les gens d'aller se financer dans des milieux plus «opportuns». Il ne s'agit pas de couper les fonds, il s'agit simplement de remettre en état de rentabilité une propriété dont l'évaluation n'était pas effectuée depuis déjà 10 ans.

M. Gauthier: Monsieur le Président, la Maison d'amitié paie toutes les dépenses d'un locataire habituel. Elle ne paie pas le loyer selon la valeur marchande de l'édifice en cause, mais le gouvernement précédent avait accepté pendant 10 ans de subventionner la Maison parce que c'est un besoin sérieux dans la circonscription d'Ottawa—Vanier.

● (1450)

[Traduction]

ON DEMANDE QUE LE PREMIER MINISTRE CONVOQUE UNE CONFÉRENCE NATIONALE SUR LA QUESTION DES FEMMES BATTUES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Ma question supplémentaire concerne le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, mais en son absence, je la pose aussi au premier ministre. Ce dernier voudrait-il prendre l'initiative de convoquer une conférence nationale sur la question des femmes battues? Demandra-t-il à ses homologues provinciaux, à la réunion qu'il aura avec eux en novembre, de mettre la question à l'ordre du jour afin que nous nous attaquions à ce terrible problème?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le problème des femmes victimes de violence est l'un des plus graves défis sociaux et juridiques que nous ayons à relever. Notre pays ne s'est pas encore attaqué à ce qui n'est pas seulement un problème social, mais un mal très grave qui éprouve les femmes, les enfants et les familles, la fibre même de notre société. La réponse collective au niveau provincial, fédéral et autre à ce problème sérieux et pernicieux n'est pas satisfaisante.

Je donne à mon ami l'assurance que nous multiplions les efforts à tous les niveaux de gouvernement et que nous mettrons en oeuvre toutes les ressources nécessaires pour donner entièrement justice aux femmes victimes de ces actes de violence au Canada . . .

Mme Copps: Commencez par la Commission de la capitale nationale.

M. Mulroney: Je travaillerai avec mon ami et d'autres députés à résoudre cette question très délicate afin que le Canada puisse apporter une solution ferme et efficace au problème de la violence dont des femmes sont victimes au Canada.

Des voix: Bravo!